

NOTES POUR L'ALLOCATION DU MINISTRE DU LOISIR,  
DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

MONSIEUR YVON PICOTTE

A L'OCCASION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DE LA CORPORATION POUR LA MISE EN VALEUR DU  
LAC SAINT-PIERRE

YAMACHICHE

LE 25 JUIN 1987

MESDAMES,  
MESSIEURS,

J'AI LE PLAISIR, CETTE ANNÉE ENCORE, DE ME JOINDRE À VOUS À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE VOTRE ORGANISME. JE REMERCIE LES DIRIGEANTS DE LA "COLASP" DE M'OFFRIR AINSI LE PRIVILÈGE DE VENIR PARTAGER AVEC VOUS UN CERTAIN NOMBRE DE RÉFLEXIONS, DE FAIRE LE POINT SUR LES PROJETS ET LES ACTIVITÉS QUI ANIMENT VOTRE CORPORATION ET DE VOUS EXPRIMER NOTRE SATISFACTION POUR LE TRAVAIL QU'ELLE RÉALISE. A TITRE DE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DU MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE EN MATIÈRE DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DE LA FAUNE DANS CETTE GRANDE RÉGION QUE CONSTITUE LE LAC SAINT-PIERRE, LA CORPORATION POUR LA MISE EN VALEUR DU LAC SAINT-PIERRE S'EST EN EFFET IMPLIQUÉE DANS LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS QUI S'INSCRIVENT DIRECTEMENT DANS LA MISSION "FAUNE" DU MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE ET QUI CONSTITUENT, A N'EN POINT DOUTER, UN APPORT PRÉCIEUX À LA PRÉSERVATION ET À LA RECONSTITUTION DU POTENTIEL FAUNIQUE DE CETTE RÉGION.

DANS UN PREMIER TEMPS, J'AIMERAIS VOUS SIGNIFIER MA SATISFACTION POUR LE MODE DE RELATIONS "ETAT - PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ" QUE NOUS AVONS ÉLABORÉ ENSEMBLE. CECI A RENDU POSSIBLE L'AMORCE D'UN ENSEMBLE DE PROJETS CONCRETS AINSI QU'UN CADRE DE COLLABORATION SOUTENUE ENTRE VOTRE ORGANISME ET LES RESPONSABLES DU MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE LA CONSERVATION

ET DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE. NON SEULEMENT CETTE FORMULE DE COLLABORATION CONCERTÉE M'APPARAÎT-ELLE UN STIMULANT ET UN ENGAGEMENT POUR VOTRE ORGANISME ET SES MEMBRES DANS L'EXERCICE DE SA MISSION, MAIS ELLE EST ÉGALEMENT, POUR LE MINISTÈRE, L'ASSURANCE D'UNE IMPLICATION ET D'UN INTÉRÊT DE LA PART DE GENS DU MILIEU QUI ONT À COEUR D'ARTICULER ET DE PARTICIPER À LA MISE EN OEUVRE DE MESURES DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE SITES AYANT UN POTENTIEL FAUNIQUE INDISCU-  
TABLE.

LE MINISTÈRE VEUT RECONNAÎTRE ET CONTRIBUER À VALORISER CETTE FORME D'ASSOCIATION, "ORGANISME PRIVÉ - ETAT". CETTE ASSOCIATION S'AVÈRE TOUT PARTICULIÈREMENT AVANTAGEUSE DANS L'EXERCICE DE CERTAINES ACTIVITÉS ET L'EXÉCUTION DE CERTAINS MANDATS, À PORTÉE COLLECTIVE, MAIS QUI ONT DES ASSISES LOCALES OU RÉGIONALES BIEN ARRÊTÉES. EN CE SENS, NOUS AVIONS CONVENU, LORS DE NOTRE RENCONTRE D'AVRIL 87, QU'UN CERTAIN NOMBRE DE DÉMARCHES SERAIENT ENTREPRISES ET RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE DE FAÇON À SOUTENIR, ORIENTER OU INFORMER QUANT AUX PROJETS ET INTERVENTIONS QU'ENTEND RÉALISER VOTRE ORGANISME. JE VEUX AUJOURD'HUI PROFITER DE CETTE RENCONTRE POUR VOUS COMMUNIQUER LES SUITES QUE NOUS AVONS DONNÉES À NOS ENGAGEMENTS D'AVRIL 1987 ET VOUS ANNONCER CERTAINS APPORTS TECHNIQUES AUXQUELS VOTRE ORGANISME AURA ACCÈS À COURTE ÉCHÉANCE.

AU PLAN DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES QUI DOIVENT GUIDER NOTRE ACTION ET ÉTABLIR LE CONTEXTE DANS LEQUEL S'INSCRIVENT LES INTERVENTIONS ET MESURES DEVOLUES A VOTRE ORGANISME, IL AVAIT ÉTÉ CONVENU QU'UN PLAN DIRECTEUR CONSTITUAIT UN OUTIL ESSENTIEL ET INDISPENSABLE DANS L'IDENTIFICATION DES MOYENS D'ACTION ET DU PROGRAMME D'INTERVENTION VISANT À CONSERVER OU À REDONNER AU MILIEU NATUREL SA RICHESSE ET SA DIVERSITÉ, TOUT EN PRÉSERVANT SON CARACTÈRE UNIQUE. JE PROFITE DE CETTE OCCASION SPÉCIALE QU'EST VOTRE RENCONTRE ANNUELLE POUR DÉPOSER UN PREMIER DOCUMENT DE CE PLAN GLOBAL QUI S'INTITULE "LES HABITATS ET LA FAUNE DE LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE", QUI CONSTITUE UNE SYNTHÈSE ET UNE MISE À JOUR DE L'ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA QUESTION. VOS MEMBRES SERONT HEUREUX DE CONSULTER LA LISTE BIBLIOGRAPHIQUE EXHAUSTIVE QUI S'Y TROUVE ET QUI ÉNUMÈRE PRES D'UNE CENTAINE DE RAPPORTS SCIENTIFIQUES SUR DES THÈMES PERTINENTS.

DE PLUS, AFIN D'ALIMENTER L'INTÉRÊT DES CITOYENS POUR LA CONSERVATION ET LA PRÉSERVATION DE LEUR ENVIRONNEMENT, ET DANS LE BUT DE LES SENSIBILISER À LA RICHESSE QU'IL REPRÉSENTE, JE VOUS REMETS AUJOURD'HUI "LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT REVISÉ DU LAC SAINT-PIERRE" QUI EST LE FRUIT DES REMARQUES ET COMMENTAIRES QUE NOUS ONT ADRESSÉS PLUSIEURS INTERVENANTS ET QUI PROPOSE LA RÉALISATION D'UN ENSEMBLE DE PROJETS DE MISE EN VALEUR AUXQUELS SERA TOUT PROBABLEMENT ASSOCIÉ VOTRE ORGANISME.

CES DOCUMENTS, LE PLAN DIRECTEUR ET LE RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE, PERMETTRONT AUX INTÉRESSÉS D'ÉCLAIRER LEUR PRISE DE DÉCISIONS, DE PRIORISER CERTAINS PROJETS ET D'AVOIR ACCÈS À L'EXPERIENCE ET L'EXPERTISE D'AUTRES INTERVENANTS QUI ONT MENÉ DES PROJETS DE NATURE SIMILAIRE À CEUX DANS LESQUELS ENTEND S'IMPLIQUER VOTRE ORGANISME.

QUANT AU "PLAN DE CONSERVATION DES HABITATS ET DE LA FAUNE DE LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE", OUTIL COMPLÉMENTAIRE AU PLAN DIRECTEUR, JE VOUS ANNONCE QUE JE SERAI EN MESURE, A COURTE ÉCHÉANCE, DE VOUS TRANSMETTRE LEDIT DOCUMENT AINSI QUE CERTAINS AUTRES PLANS D'ANALYSE DE POTENTIEL, TEL QUE DISCUTÉ LORS DE NOTRE RENCONTRE D'AVRIL.

L'APPORT DE CETTE DOCUMENTATION ET LES ORIENTATIONS RETENUES CONJOINTEMENT PAR VOTRE ORGANISME ET LE MINISTÈRE, QUANT AUX INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER, CONSTITUENT LE CADRE DE FOND DANS LEQUEL S'INSCRIRONT NOS ACTIONS FUTURES DE DÉVELOPPEMENT. LA RÉALISATION D'ÉTUDES VISANT À ÉTABLIR LE POTENTIEL ET LA MISE EN PLACE DES ACTIVITÉS RELIÉES AU NAUTISME OU AU CYCLISME, L'AMÉNAGEMENT D'AIRES DE DÉTENTE ET DE PIQUE-NIQUE AINSI QUE L'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE, PERMETTRONT, DE PLUS, DE CERNER QUELS PROJETS, À VOCATION POPULAIRE, PEUVENT ÊTRE IMPLANTÉS COMME COMPLÉMENTS AUX INTERVENTIONS TOUCHANT SPÉCIFIQUEMENT LA MISE EN VALEUR OU LA PROTECTION DE LA FAUNE. LA RÉFLEXION QUE CONTIENT LES ÉTUDES SUR CES SECTEURS DU LOISIR ET SUR LES POTENTIELS DE LA RÉGION DU LAC SAINT-PIERRE POUR LA PRATIQUE DE CES ACTIVITÉS PERMETTRA AUX INTERVENANTS D'AMORCER, À COURTE ÉCHÉANCE, UN PROGRAMME ARTICULÉ DE RÉALISATION, AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION RÉGIONALE.

J'AIMERAIS MAINTENANT SOULIGNER CERTAINS PROJETS AUXQUELS S'EST INTÉRESSÉE LA "COLASP" ET QUI, EN RAISON DU SUCCÈS ET DES RÉSULTATS TRÈS POSITIFS QUI ONT ÉTÉ ATTEINTS, MÉRITENT QU'ON LES SOULIGNE. L'INTÉRÊT QU'A MANIFESTÉ VOTRE ORGANISME À LA PROTECTION ET À LA MISE EN VALEUR DE "LA HÉRONNIÈRE DE LA GRANDE ÎLE", QUI CONSTITUE LA PLUS IMPORTANTE HÉRONNIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD, A INCITÉ MON MINISTÈRE À ENTREPRENDRE LE PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DE CE SITE COMME REFUGE FAUNIQUE. LE PLAN DE CONSERVATION ÉVOQUE CLAIREMENT CETTE ORIENTATION ET DES DÉMARCHES SONT ENTREPRISES AFIN D'EN CONSACRER LE STATUT.

QUANT À LA RÉGION DE "BAIE LAVALLIÈRE", VOUS ÊTES CERTAINEMENT INFORMÉS QU'UN PLAN DIRECTEUR DE PROTECTION DE LA FAUNE ET DE MISE EN VALEUR DE CELLE-CI EST EN BONNE VOIE DE RÉALISATION. DE PLUS, GRÂCE À VOS EFFORTS, DES TRAVAUX D'IRRIGATION ET D'ENDIGUEMENT ONT ÉTÉ RÉALISÉS, PERMETTANT DE MAINTENIR À UN NIVEAU STABLE LE PLAN D'EAU. TOUS S'INTÉRESSENT À L'ÉVOLUTION DE LA FLORE ET DE LA FAUNE DANS CET ENVIRONNEMENT RÉAMÉNAGÉ.

ENFIN, JE M'EN VOUDRAIS DE NE PAS SOULIGNER QUELQUES PROJETS DANS LESQUELS S'EST IMPLIQUÉ VOTRE ORGANISME, EN VERTU DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE ET DU MANDAT QUI LUI A ÉTÉ CONFIE. LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SPÉCIALISÉE SUR LES TERRES HUMIDES, SUR LES MARÉCAGES ET LA CARTOGRAPHIE DES MILIEUX AUTRES QUE LES TERRES HUMIDES CONSTITUE UN ATOUT CERTAIN POUR L'IDENTIFICATION DES SITES ET LIEUX QU'IL CONVIENT DE PRÉSERVER, D'AMÉNAGER OU DE METTRE EN VALEUR.

AU PLAN DE L'AMÉNAGEMENT, CERTAINS PROJETS RÉALISÉS EN 1986-87 PAR VOTRE ORGANISME PERMETTRONT AUX CITOYENS D'AVOIR ACCÈS À CERTAINS SITES ET D'EN CONNAÎTRE TOUTE LA VALEUR. ENFIN, LES DÉMARCHES ENTREPRISES AU TITRE DE L'INFORMATION, DE L'INTERPRÉTATION ET DE LA PROMOTION DU PLEIN AIR, DU MILIEU NATUREL OU DE LA FAUNE, NE SONT QU'LE PROLONGEMENT NATUREL DU MANDAT DE CONSERVATION, DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR QU'ASSUME VOTRE ORGANISME.

EN TERMINANT, J'AIMERAIS METTRE EN RELIEF ET SOULIGNER LA COLLABORATION QU'APPORTE UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ COMME LA "COLASP" A LA RÉALISATION DE MANDATS QUI S'INSCRIVENT DANS LA MISSION DE "PROTECTION DE LA FAUNE", DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DE SITES ET D'HABITATS.

NON SEULEMENT PAR VOTRE DÉTERMINATION MAIS AUSSI PAR L'INTÉRÊT SOUTENU QUE VOUS DÉMONTREZ DANS LA RÉALISATION DE PROJETS, VOUS APPUYEZ LES INTERVENTIONS QU'EFFECTUE LE MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE DANS DES SECTEURS CONNEXES DU LOISIR, DE LA FAUNE, DES PARCS OU DU PLEIN AIR. NOUS APPRÉCIONS ÉGALEMENT LES ACTIONS QUE VOUS POSEZ ET QUI VISENT L'INFORMATION, LA PROMOTION ET LA SENSIBILISATION QUE VOUS POURSUIVEZ AUPRÈS DE LA POPULATION.

C'EST DANS CETTE PERSPECTIVE QUE JE VOUS INVITE À POURSUIVRE VOTRE BON TRAVAIL, EN COMPTANT SUR L'APPUI ET LA COLLABORATION LA PLUS ENTÈRE DU PERSONNEL DE MON MINISTÈRE.